



Attentats de Paris, lundi 16 novembre 2015

publié le 16/11/2015

Monsieur, Madame,

Suite aux attentats terroristes qui ont frappé Paris le vendredi 13 novembre, la première heure de cours sera consacrée à un temps d'écoute entre les élèves et les enseignants, dans chaque classe.

Une minute de silence sera respectée à 12 h. dans la cour, avec l'ensemble des élèves et des personnels du collège.

Les voyages scolaires et les sorties occasionnelles sont suspendues jusqu'au 22 novembre sur le territoire national et à l'étranger.

Le Principal,

Thierry AUDONNET

Lettre adressée aux parents par la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Madame, Monsieur,

Les attentats terroristes qui ont frappé Paris et la Seine-Saint-Denis ce vendredi 13 novembre ont atteint une nouvelle fois le cœur de notre République et nous ont tous bouleversés. Le Président de la République a déclaré l'état d'urgence et trois jours de deuil national. Toutes mes pensées vont vers les victimes de ces actes abominables et leurs proches.

En tant que parents, soyez assurés que l'ensemble des équipes pédagogiques et éducatives seront à vos côtés dans ce moment douloureux, prêtes à vous aider et à vous informer. Des cellules psychologiques sont ainsi déployées dans les écoles, collèges, lycées et établissements d'enseignement supérieur, en Ile-de-France, où les élèves, leurs familles et les personnels de l'éducation nationale ont été particulièrement affectés, mais aussi ailleurs, à la demande des directeurs d'école et chefs d'établissement.

Les enseignants sont eux-mêmes sensibilisés et accompagnés sur ces sujets.

N'hésitez donc pas dès lundi matin à prendre le temps d'échanger avec eux, pour leur dire, par exemple, si vous en avez parlé avec vos enfants, comment ils se sentent, et à faire part de toute information que vous jugerez utile. Ce temps d'échange est essentiel pour permettre aux enseignants d'aborder au mieux le sujet avec vos enfants, et ainsi pouvoir instaurer un dialogue bénéfique.

Les principales mesures décidées sont les suivantes :

1. Les écoles et les établissements scolaires seront ouverts lundi en Ile-de-France et sur tout le territoire.

Une minute de silence sera organisée ce lundi 16 novembre.

Ce temps de recueillement sera précédé d'un échange entre les élèves et les enseignants.

Ce dialogue permettra de soutenir vos enfants et vos adolescents. Il sera l'occasion pour eux de s'exprimer, d'être écoutés par leurs enseignants, et d'échanger avec eux sur ces événements particulièrement violents et horribles.

Le temps de recueillement comme le temps d'échange tiendront naturellement compte de l'âge des élèves, et seront adaptés en conséquence. Les voyages scolaires

2. Les voyages scolaires sont suspendus jusqu'au 22 novembre sur tout le territoire national et à l'étranger.

Si votre enfant est actuellement en voyage scolaire, aucun retour anticipé n'est prévu. Les professionnels de

l'éducation qui encadrent les classes sont en contact avec les ambassades de France.

Les classes rentreront donc à la date initialement prévue.

3. Sorties scolaires

Les sorties scolaires occasionnelles (spectacles, musées, sortie « nature »...) sont suspendues jusqu'au 22 novembre.

Les sorties scolaires régulières (se rendre à la cantine ou à la restauration si elle est située en dehors de l'école ou de l'EPL, gymnase, piscine) sont maintenues sauf si celles-ci nécessitent la prise de transports en commun.

L'École de la République transmet aux élèves une culture commune de la tolérance mutuelle et du respect. Chaque élève y apprend à refuser l'intolérance, la haine et la violence sous toutes leurs formes.

L'ensemble des professionnels de l'éducation nationale sont mobilisés à vos côtés, n'hésitez pas à les solliciter et à vous adresser à eux.

Madame, Monsieur, dans ce moment grave où l'union de l'ensemble de la communauté éducative est essentielle, soyez assurés de mon soutien.

Najat VALLAUD-BELKACEM



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.